

Edito: comment profiter de l'expertise de certains leaders politiques ?

écrit par GuineePolitique© | 11 septembre 2021



Conduite de la transition

Les transitions politiques échouent parce qu'il y a une focalisation parfois naïve sur des schémas calqués et dont l'efficacité a déjà montré ses limites. « Gouvernement d'union nationale » « gouvernement de consensus » ... tout tourne autour de : comment mettre en place un gouvernement de transition ? Certes, il faut bien sûr un gouvernement pour assurer la continuité de l'Etat. Mais, il faut surtout des hommes et femmes pour produire de la matière à agir permettant aux futurs ministres de travailler sur la base de recommandations précises. Pour ce faire, les leaders politiques peuvent aider. Non sur des questions strictement politiques, mais ils peuvent apporter leur expertise dans les domaines de la gestion de l'état en général. A cet effet, nous suggérons la mise en place de commissions spécifiques qui travailleront sur des questions spécifiques adaptées en période de transition politique.

Une commission dépenses et recettes de l'administration publique

Pour réussir une transition, il faudrait maîtriser la gestion de l'argent public. Cette commission aura pour mission d'aider

à la prise de décision concernant les dépenses essentielles en période de transition et proposer des solutions adaptées pour la mobilisation et la sécurisation des recettes publiques. Cette commission travaillera directement avec le ministre de l'économie et toutes les régies financières. Sidya Touré, leader de l'UFR pourrait efficacement diriger cette commission pour une durée de 6 mois. Il sera accompagné dans cette mission par une équipe de dix experts nationaux. Son parti politique est assez bien structuré et regorge de compétences capables d'assurer la continuité des activités strictement politiques du parti durant cette période.

Une commission audits et anti-corruption

Pour plus d'efficacité, les acteurs de la transition doivent procéder à l'audit du régime déchu. Cette commission d'experts aura pour mission d'aider à enquêter sur les affaires de malversations financières des onze dernières années. Elle aura six mois pour présenter un rapport et permettre à la justice d'engager les procédures. Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDG pourrait efficacement diriger cette commission. Comme l'UFR, l'UFDG peut être piloté sur le plan politique par d'autres cadres du parti durant cette période.

Une commission mines et partenaires techniques et financiers

L'assurance des acteurs miniers est essentielle pour permettre aux autorités de la transition de mener à bien leur mission. Cette commission, en plus de maintenir la confiance entre les acteurs du secteur et les nouvelles autorités, elle aura pour mission de procéder au toilettage du secteur. Depuis l'arrivée de Alpha Condé au pouvoir, ce secteur des mines a été au cœur des plus grands scandales financiers. La commission travaillera avec la commission audit pour établir une cartographie réelle des exploitations minières existantes et des permis miniers en circulation. Elle aura aussi pour mission d'aider à rassurer les partenaires techniques et financiers sur la nécessité d'accompagner le pays durant cette

période de transition. Cette commission travaillera avec tous les ministres concernés. Lansana Kouyaté, président du PEDN pourrait efficacement diriger cette commission pour une durée de 6 mois.

Une commission fichier électoral

Sa mission sera d'aider à l'élaboration d'un fichier électoral. Pour ce faire, la commission aura une branche technique et dirigera toutes les opérations. En utilisant les ressources du ministère de l'administration du territoire (qui sera chargé de l'organisation des prochaines élections), la commission remplacera la CENI (qui devrait disparaître) en ce qui concerne l'élaboration du fichier électoral. L'ancien ministre et journaliste Justin Morel Junior pourrait efficacement diriger cette commission. Elle sera composée d'experts électoraux essentiellement.

Une commission poursuites judiciaires et proposition de réformes

Sa mission sera de faire l'état des lieux du secteur. Toutefois, vu le temps d'une transition, les grandes réformes de la justice viendront après la transition. Cette commission sera chargée essentiellement de faire des propositions notamment sur le choix du personnel judiciaire (procureurs, juges ...). Ces procureurs, juges et auxiliaires de justice identifiés et nommés se chargeront de l'organisation des premiers procès notamment sur les dossiers économiques (détournements de deniers publics, corruption ...). Quant aux dossiers criminels, les autorités post transition se chargeront des poursuites et de l'organisations des procès. Cette commission aura aussi comme mission, l'élaboration d'un document de propositions de réformes du secteur de la justice. L'avocat Maître Mohamed Traoré pourrait efficacement diriger cette commission.

Une commission constitution et referendum

C'est une commission centrale du dispositif de la transition. Sa mission sera d'aider à la rédaction d'une nouvelle constitution et sa soumission au referendum. Bah Oury, président de l'UDRG pourrait efficacement diriger cette commission. Elle sera composée essentiellement de juristes constitutionnalistes.

Une transition est limitée dans le temps. Il revient aux acteurs de définir un chronogramme réaliste en tenant compte de la gigantesque mission qui consiste tout d'abord à « fabriquer » un instrument juridique (Constitution) essentiel pour une nation. Deux ans suffiront pour mettre en place les bases indispensables pour sortir de cette série de crises multidimensionnelles. Il est important que la gestion de cette transition soit inclusive car l'exclusion alimente les suspicions et crée des tensions. En sollicitant les services des leaders politiques et autres personnes ressources, pour aider à gérer la transition, cela engendrera une dynamique collective qui brisera toutes les barrières fabriquées pour diviser les guinéens. Pour une fois, faisons les choses correctement.

Sékou Chérif Diallo

**SCAN: «Alpha Condé, c'est un
va-t-en-guerre.» Ousmane
Gaoual Diallo**

écrit par GuineePolitique© | 11 septembre 2021



SCAN POLITIQUE [des paroles et des écrits]

Ousmane Gaoual Diallo, coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG (26 mai 2020)



« Alpha Condé n'est pas prêt à changer. Il appartient à chaque guinéen de prendre conscience de cela et de s'armer de courage pour pouvoir affronter cette volonté machiavélique qui consiste à profiter de cette pandémie pour pouvoir dérouler tranquillement son coup d'Etat constitutionnel. [] Alpha Condé, c'est un va-t-en-guerre. C'est quelqu'un qu'il faut combattre avec détermination et résilience »

La source [ici](#)

Maître Mohamed Traoré, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats (26 mai 2020)



« On a reproché au CNT de s'être substitué au peuple, de s'être attribué la souveraineté populaire en adoptant en lieu et place du peuple, un texte qui ne lui a pas été soumis. Mais ce qu'ont fait certains est encore plus grave. Ils ont substitué leur volonté à celle du peuple préalablement exprimée. Autrement dit, si les membres du CNT n'ont pas soumis la constitution de 2010 à l'approbation du peuple, les autres ont tout simplement travesti la volonté du peuple. »

La source [ici](#)

Bah Oury, opposant guinéen et ancien ministre (25 mai 2020)



« La Guinée ne doit pas s'engager dans la logique d'une Haïti en Afrique. C'est la raison pour laquelle il faut rester ferme; il ne faut pas accepter d'abdiquer devant la violation de la constitution et devant la mise en œuvre d'un fichier électoral totalement corrompu qui ne pourra que générer, discrimination, violence et instabilité. »

La source [ici](#)
